

Rochefort – 23 novembre 2017

Comité de pilotage PAPI



Animation PAPI



EPTB Charente

Etablissement Public Territorial de Bassin Charente



ROCHEFORT Océan
Communauté d'agglomération



ORDRE DU JOUR

1. Avenant à la convention-cadre
2. Point d'avancement des actions
3. Point divers : validation SLGRI du Littoral

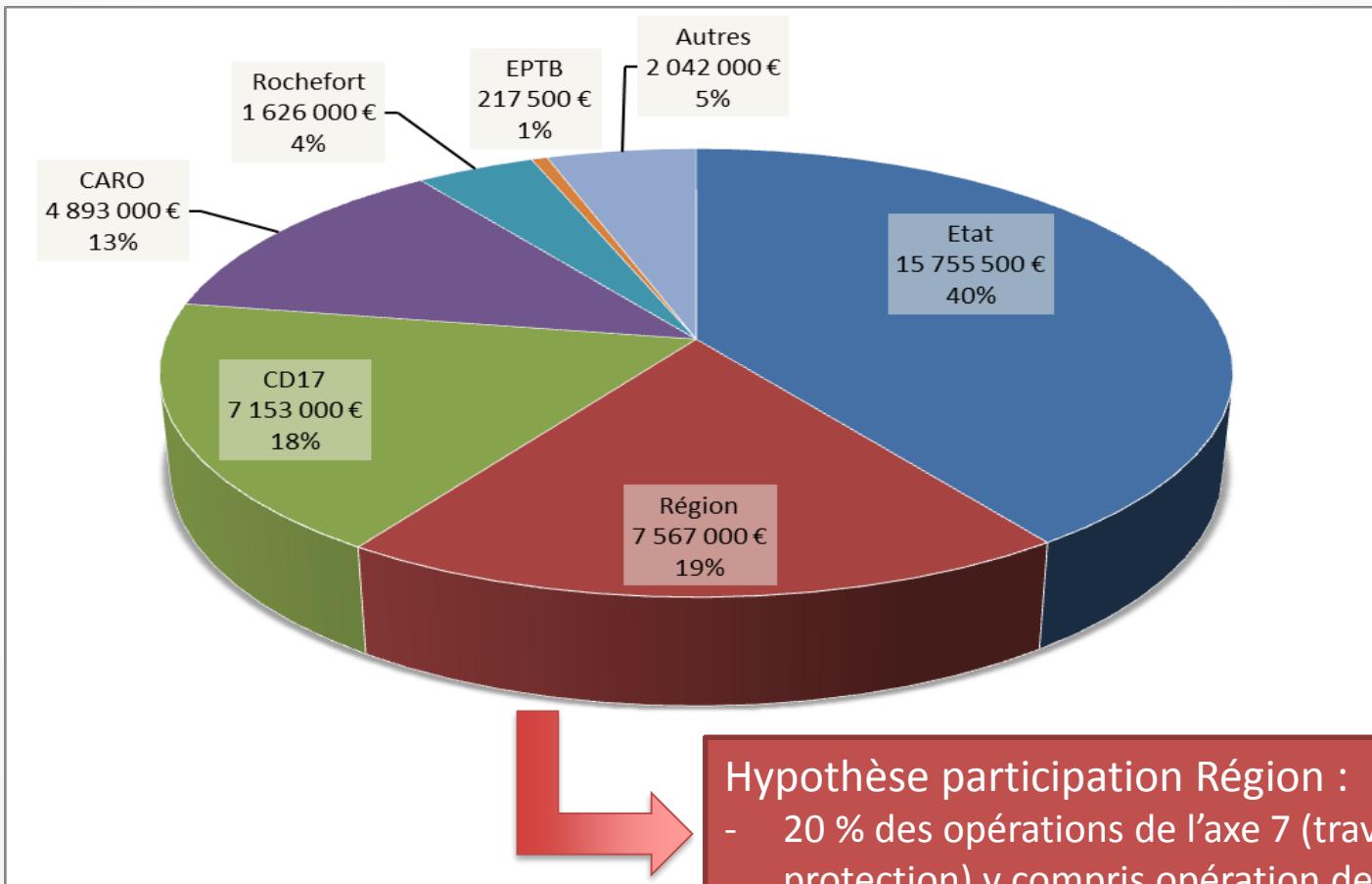
1 - Avenant à la convention-cadre

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

- **Dépôt en janvier 2016 d'un dossier de candidature « avenant » au PAPI :**
 - Révision prévue dès la labellisation du PAPI initial
 - Intégrer la mise en œuvre du schéma de protection de l'estuaire
 - Intégrer l'opération de dévasement en phase « travaux »
 - 17 nouvelles actions : 1 -> axe 4, 6 -> axe 5, 10 -> axe 7 (8 sur submersion marine et 2 sur fluvial)
 - 3 actions avec prolongement budgétaire (animation, lettre d'info, étude fluviale sur les remblais)
- **Dossier labellisé par la CMI le 7 juillet 2016 :**
 - 38,82 M € HT soit 39,25 M € en montant subventionnable
 - Proposition d'échéance à fin 2022 (PAPI initial 2012-2016)
 - Hypothèse de participation de la Région -> à confirmer

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

Répartition prévisionnelle des contributions financières
-> hypothèse du dossier de candidature « avenant PAPI »



Hypothèse participation Région :

- 20 % des opérations de l'axe 7 (travaux protection) y compris opération de dévasement
- 20 % des travaux de réduction de vulnérabilité (axe 5)

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

- **Décision Région votée en CP le 09/10/2017 :**
 - Enveloppe de 12,3 M € pour le volet littoral des PAPI de Charente-Maritime
 - Attribution d'une somme de 6,0 M € en investissement pour le PAPI Charente & Estuaire dans le cadre de l'avenant
 - Somme venant s'ajouter au montant déjà affecté de 974 896 € en 2013
- **Critères de détermination de cette enveloppe :**
 - Votée pour objet « Risques littoraux de submersion – PAPI »
 - Exclusion opération de dévasement Charente (fluvial)
 - Exclusion des opérations de l'axe 5

■ Autres évolutions par rapport au dossier de candidature :

➤ Échéance :

- Retard programmation par rapport au prévisionnel CMI : proposition de report échéance du PAPI à 2023 (au lieu de 2022 annoncé par CMI)

➤ Maîtrise d'ouvrage :

- Prise de compétence GEMAPI par la CARO au 1^{er} août 2017
- Prise de compétence assainissement par la CARO au 1^{er} janvier 2018
- Proposition de loi pour permettre au Départements de poursuivre leurs engagements en matière de GEMAPI au-delà du 1^{er} janvier 2020

➤ Inscription révision PPRI :

- Révision des trois PPRI de la Charente en aval de l'agglo d'Angoulême engagée en sept 2017 :

- Besoin de régularisation pour des actions du PAPI initial :
 - Solder les subventions BOP 181 sur des opérations de l'axe 1 -> basculer sur le FPRNM
 - Maîtrise d'ouvrage de l'opération de ressuyage de Port-des-Barques à basculer de « commune » vers « CARO »
 - Eligibilité au FPRNM des études d'intégration du volet inondation dans les SCoT (action SCoT Pays Rochefortais)
 - Régularisation de fongibilité de montants d'opérations au sein de l'axe 1 (recueil du vécu des populations-> basculement sur autres actions)

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

- **Proposition d'un avenant à la convention-cadre (*convention initiale signée le 7 mai 2013*) :**
 - Avenant convention qui reprend l'ensemble du programme (cumulatif)
 - Permet de poursuivre les actions initiales (échéance)
 - Fongibilité des montants PAPI initial / avenant PAPI
 - Vue globale
 - Avenant convention qui doit être signé par l'ensemble des signataires initiaux + nouveaux maîtres d'ouvrages et/ou financeurs
 - Possibilité de séquencer les avenants pour contractualiser ce qui a été labellisé en CMI en juillet 2016 (limiter nombre d'avenants et délais) -> selon maturité des plans de financements

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

- Zoom axe 0, 1 et 4 – actions avenant

Solde BOP 181, basculement FPRNM, et prolongement action dans la durée						Maintien montant BOP labellisé en CMI (2012 et 2016)
Action	Intitulé	MOa	Montant initial	Nouveau Montant	Plan de financement prévisionnel	
0	ANIMATION DU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE – Rémunération équipe	EPTB	554 000 € TTC	863 500 € TTC	40% FPRNM, 20% CARO, 40% EPTB	
	ANIMATION DU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE – Frais	EPTB		195 000 € TTC	20% CARO, 80% EPTB	
I.G.3	LETTRE DE COMMUNICATION PAPI	EPTB	24 000 € TTC	54 000 € TTC	Phase 1 à solder : 16 740 €	
					50% BOP 181, 50% EPTB	
IV.M.3	REVISION PPRN LITTORAUX ESTUAIRE CHARENTE	DDTM 17		70 000 € TTC	100 % FPRNM	
IV.F.5	REVISION PPRI VALLEE CHARENTE AVAL AGGLO ANGOULEME	DDT 16		293 000 € TTC	100 % FPRNM	

Nouvelle inscription

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

▪ Zoom axe 5 – actions avenant

MOa basculée de Rochefort à CARO
(GEMAPI ?, assainissement)

Action	Intitulé	MOa	Montant initial	Nouveau montant	Plan de financement prévisionnel
V.M.5	REALISATION DE DIAGNOSTICS DE VULNERABILITE INDIVIDUELS DANS L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE (HORS ROCHEFORT)	CARO		380 000 € TTC	50% FPRNM, 50% CARO
V.M.6a	FOURNITURE DE BATARDEAUX POUR LES BÂTIMENTS VULNERABLES A ROCHEFORT	CARO		960 000 € TTC	40% FPRNM (sous réserve), CARO?, particulier?, commune? (pas finançable si GEMAPI), autre?
V.M.6b	MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX DE REDUCTION DE VULNERABILITE A L'INTERIEUR DES BÂTIMENTS VULNERABLES A ROCHEFORT	Particuliers		280 000 € TTC	40% FPRNM (sous réserve), particulier - MOa?, CARO?, commune?, autre?
V.M.7	MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE REDUCTION DE VULNERABILITE DE LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE ROCHEFORT	CARO		30 000 € HT	40% FPRNM, CARO?, autre?
V.M.8a	FOURNITURE DE BATARDEAUX POUR LES BÂTIMENTS VULNERABLES DANS L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE (HORS ROCHEFORT)	CARO		620 000 € TTC	40% FPRNM (sous réserve), CARO?, particulier?, commune? (pas finançable si GEMAPI), autre?
V.M.8b	MISE EN ŒUVRE DE TRAVAUX DE REDUCTION DE VULNERABILITE A L'INTERIEUR DES BÂTIMENTS VULNERABLES DANS L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE (HORS ROCHEFORT)	Particuliers		180 000 € TTC	40% FPRNM (sous réserve), particulier - MOa?, CARO?, commune?, autre?
V.F.2.	ETUDE TECHNIQUE DE MISE EN TRANSPARENCE DES VOIES EN REMBLAI DU LIT MAJEUR ENTRE SAINTES ET PORT-D'ENVAUX	EPTB	54000 € TTC	90 000 € TTC	50% FPRNM, 30% EPTB, 17,4% CDA Saintes, 1,6% CDC Vals Saintonge, 1 % CDC Cœur Saintonge

Nouveau plan financement
-> EPCI

Plan de financement non stabilisé : relance des co-financeurs potentiels, quelle part pour le particulier ?

A INSCRIRE DANS UN AVENANT N°2 POUR NE PAS RETARDER LE RESTE ?

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

▪ Zoom axe 7 maritime – actions avenir

MOa basculée de Rochefort à collectivité
GEMAPI pour cette opération

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant	Plan de financement prévisionnel
VII.M.5	CONFORTEMENT DES DIGUES DE 1er RANG SUR LES RIVES DROITE ET GAUCHE DE L'ESTUAIRE DE LA CHARENTE	CD17 / CARO	15 080 000 € HT	40% FPRNM, 20% Région, 20% CARO, 20% CD17
VII.M.6	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A ROCHEFORT – SECTEUR QUAI LIBERATION	CD17 / CARO	7 000 000 € HT	40% FPRNM, 20% Région, 20% CARO, 20% CD17
VII.M.7	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A ROCHEFORT – SECTEUR SUD-EST DE LA VILLE	CD17 / CARO	3 080 000 € HT	40% FPRNM, 20% Région, 20% CARO, 20% CD17
VII.M.8	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A ROCHEFORT – SECTEUR OUEST ET SUD-OUEST DE LA VILLE	CD17 / CARO	1 240 000 € HT	40% FPRNM, 20% Région, 20% CARO, 20% CD17
VII.M.9	REHAUSSEMENT ET PROLONGEMENT D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A TONNAY-CHARENTE	CD17 / CARO	740 000 € HT	40% FPRNM, 20% Région, 20% CARO, 20% CD17
VII.M.10	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A VERGEROUX	CD17 / CARO	895 000 € HT	40% FPRNM, 20% Région, 20% CARO, 20% CD17
VII.M.11	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A FOURAS-LES-BAINS – SECTEUR RUE EUGENE BARBARIN	CD17 / CARO	295 000 € HT	40% FPRNM, 20% Région, 20% CARO, 20% CD17
VII.M.12	REALISATION D'UNE PROTECTION RAPPROCHEE DES ENJEUX A FOURAS-LES-BAINS – SECTEUR DE SOUMARD	CD17 / CARO	435 000 € HT	40% FPRNM, 20% Région, 20% CARO, 20% CD17

MAITRISE D'OUVRAGE A PRECISER EN FONCTION DE L'AVANCEMENT DU CONTEXTE LEGISLATIF
EXAMEN PROPOSITION DE LOI ROLE DU DEPARTEMENT ?

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

▪ Zoom axe 7 fluvial – actions avenant

Action	Intitulé	Maître d'ouvrage	Montant	Plan de financement prévisionnel
VII.F.1	REALISATION D'UN OUVRAGE DE DECHARGE HYDRAULIQUE DANS LE LIT MAJEUR DE LA RIVIERE ANGUIENNE A ANGOULEME	Grand Angoulême	520 000 € HT	40% FPRNM, 60% Grand Angoulême
VII.F.2	MISE EN ŒUVRE DES TRAVAUX DE DEVASEMENT DU FLEUVE CHARENTE ENTRE PORT-D'ENVAUX ET LE PONT DE L'A837 A SAINT-SAVINIEN-SUR-CHARENTE	CD17	7 000 000 € HT	40% FPRNM, 21,2 % CD17, 6,6% LIFE, 10% CDA Saintes, 1,6% CDC Vals Saintonge, 0,3% CDC Cœur Saintonge, 0,1% CDC Gémozac, 0,1% CARO, Région ?

CONFIRMATION PAS DE FINANCEMENT AGENCE DE L'EAU
PLAN DE FINANCEMENT NON STABILISÉ : POSITION RÉGION POLITIQUE EAU ?
A INSCRIRE DANS UN AVENANT N°2 POUR NE PAS RETARDER LE RESTE ?

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

■ Plan de financement avenant n°1 :

Répartition des dépenses par financeur		
Financeurs	Engagement programme initial	Engagement programme cumulé : initial + avenir
Etat	3 571 692 €	16 109 292 €
Région Nouvelle-Aquitaine	974 896 €	6 727 896 €
Département de la Charente-Maritime	1 313 396 €	7 066 396 €
EPTB Charente	377 000 €	703 000 €
CDA Rochefort Océan	403 800 €	6 653 100 €
CDA GrandAngoulême		312 000 €
CDA Saintes		15 660 €
CDC Vals de Saintonge	7 500 €	8 940 €
CDC Charente-Arnoult Cœur de Saintonge	7 500 €	8 400 €
Rochefort	299 000 €	299 000 €
Saintes	43 800 €	43 800 €
Port-des-Barques	908 896 €	673 296 €
Echillais	22 000 €	0 €
Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne (SYMBO)	18 600 €	18 600 €
Syndicat Mixte du bassin de l'Antenne (SYMBA)	0 €	0 €
Syndicat intercommunal de la Boutonne amont (SIBA)	45 000 €	0 €
TOTAL	7 993 080 €	38 639 380 €

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

■ Signature :

- Avenant n°1 : 16 signataires



Echéance fusion ?

1 – AVENANT AU PAPI CHARENTE & ESTUAIRE

■ Signature :

- Besoin d'annexer les délibérations des maîtres d'ouvrages et financeurs concernés par les nouvelles opérations de l'avenant n°1 :
 - Région : OK -> délib de la CP du 09/10/2017
 - CD17 : commission permanente de décembre ou janvier ?
 - CARO : conseil 21/12 ? (+ contenu délib relatif à accord MOa CD17 ?)
 - Grand Angoulême : délibération déjà existante pour leur opération
 - CDA Saintes : pour étude remblais -> conseil communautaire décembre ?
 - CDC Vals Saintonge : pour étude remblais -> délibération déjà existante
 - CDC Cœur Saintonge : pour étude remblais -> délibération déjà existante
 - EPTB : comité syndical le 29/11
- Autres signataires : Rochefort, Saintes, Port-des-Barques, Echillais, SYMBO, SYMBA, SIBA ? → pas besoin d'annexion délibération. A chaque structure de déterminer si elle souhaite recourir à une délibération pour signer l'avenant.
- Date signature prévisionnelle : janvier/février 2018. Signature collégiale ?

2 - Point d'avancement des actions (2017)

2 – POINT D’AVANCEMENT DES ACTIONS

- Axe 1 :
 - Echange d’expériences avec d’autres territoires vulnérables aux inondations
- Axe 4 :
 - PPRN estuaire Charente
- Axe 5 :
 - Etude désenvasement lit de la Charente
 - Analyse de vulnérabilité économique et patrimoniale du bassin Charente
- Axe 7 :
 - Protection contre les submersions à Port-des-Barques
 - Protection du Martrou à Echillais

■ Echange d'expériences avec d'autres territoires vulnérables aux inondations : organisé par l'EPTB le 19 octobre

- Thème : gestion des systèmes d'endiguement
- Lieu : bassin du Lay en Vendée
- Publics : acteurs de l'estuaire de la Charente et partenaires (délégation d'une vingtaine de personnes)

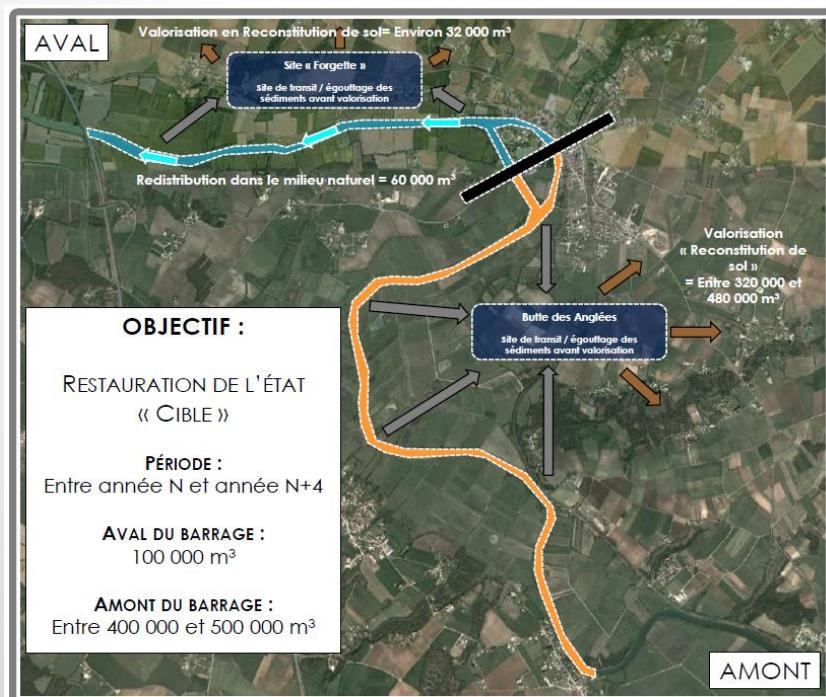


■ Révision PPRN estuaire Charente :

- Engagé en 2015 en s'appuyant sur le modèle hydrodynamique développé pour les schéma de protection de l'estuaire de la Charente
- Porter à connaissance durant l'automne 2016
- **Les projets de zonages réglementaires et de règlements sont en cours de concertation sur les communes d'Aix, Fouras et Rochefort**

■ Etude désenvasement lit de la Charente - CD17

- Dossier déposé pour instruction en novembre 2016
- Demande de compléments en janvier 2017 – Mémoire en réponse en sept 2017 (*dont argumentaire technique faisant état de la grande différence entre l'épandage des boues de stations d'épuration et la reconstitution de sol grâce aux sédiments*)
- Problématique archéologie préventive à gérer
- Échéance financement Life -> 2021



■ Analyse vulnérabilité économique et patrimoniale du bassin Charente - EPTB

- Construction de bases de données enjeux (format « point » -> format « bâtiment »)
- Croisement avec enveloppe AZI et PPRI + attribution cote PPR

- Résultats cible économique : 4 500 entreprises en ZI, environ 15 000 emplois, $\frac{1}{4}$ des entreprises concernées ont un rôle majeur dans la résilience du territoire
- Résultats cible patrimoniale : 16 musées, 58 monuments historiques et 2 centre d'archives/bibliothèques avec fonds anciens en ZI

- Sensibilisation à la réduction de vulnérabilité :
 - A DIFFUSER -> flyer + fiche de pré-diagnostic
 - Prise de conscience plutôt que véritable auto-expertise.



Dimensionner – Préfigurer
des démarches de diagnostic



FACE AU RISQUE INONDATION ANTICIPER c'est ESSENTIEL

• Les inondations dans le bassin de la Charente
 • Les enjeux économiques exposés
 • Évaluer sa vulnérabilité
 • Comment réduire sa vulnérabilité

Toute entreprise située en zone basse à proximité d'un cours d'eau ou du littoral risque un jour de subir une inondation. Les conséquences peuvent être importantes et impacter durablement son activité.

Si le risque zéro n'existe pas, il est cependant possible de réduire l'impact d'une inondation avec des solutions parfois simples à mettre en œuvre.

EPTB Charente
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

PAPI
Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations

PAPI
Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations

■ Protection contre les submersions à Port-des-Barques - CD17

Réalisation des travaux sur la digue en Charente – janv -> nov 2017

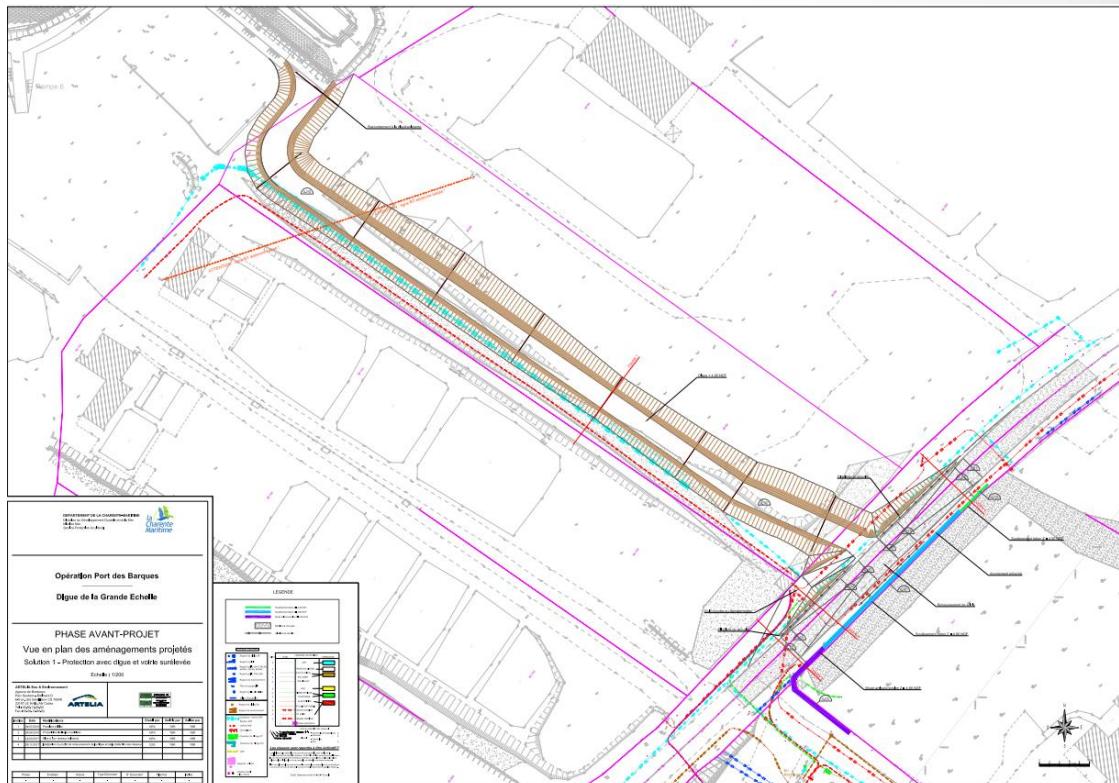
- 3ème phase de renforcement du système d'endiguement
- Rideau de palplanches anti-submersion installé sur environ 1 kilomètre – cote d'arase à 5,50 m NGF
- Rechargement en enrochements de la berme de l'ouvrage existant



■ Protection contre les submersions à Port-des-Barques - CD17

Contre digue – Chemin de la grande échelle

- AVP terminé,
- Difficultés techniques : présence d'une ligne HTA qu'il a fallu détecter de façon précise, contexte géotechnique difficile,
- Campagne Géotechnique G1 réalisée, mission G2 lancée,
- Réalisation du PRO premier semestre 2018,
- Compléments des dossiers réglementaires : 1^{er} trimestre 2018



■ Protection contre les submersions à Port-des-Barques - CD17

ACB Pierre Menue

- Tracés proposés,
- Levés de seuils,
- Analyse Coûts Bénéfices



DEMA	Coût des mesures	Coût d'entretien des mesures	VAN	DEMA/C
4 332	311 900	6 238	-365 952	0,251

Figure 6 : Résultat de la VAN pour le tracé n°1

DEMA	Coût des mesures	Coût d'entretien des mesures	VAN	DEMA/C
4 332	567 000	11 340	-765 757	0,138

Figure 7 : Résultat de la VAN pour le tracé n°2

DEMA	Coût des mesures	Coût d'entretien des mesures	VAN	DEMA/C
4 332	409 200	8 184	-518 446	0,192

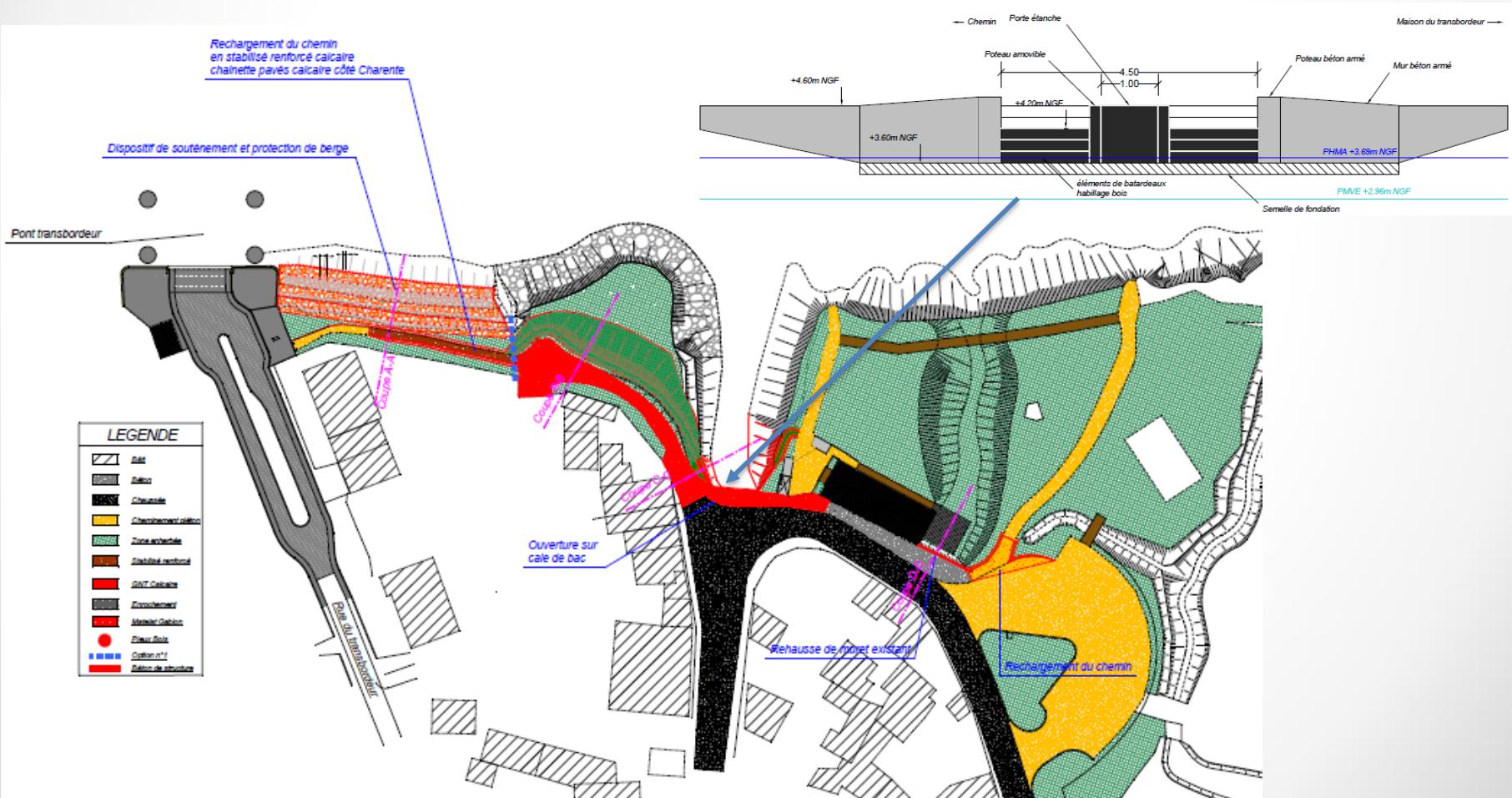
Aléa	Événement	Niveau statique
Fréquent	Martin	3,60 mNGF
Moyen	Xynthia	4,40 mNGF
Rare	Xynthia + 20	4,53 mNGF



Orienter vers la protection individuelle

■ Protection du Martrou à Echillais

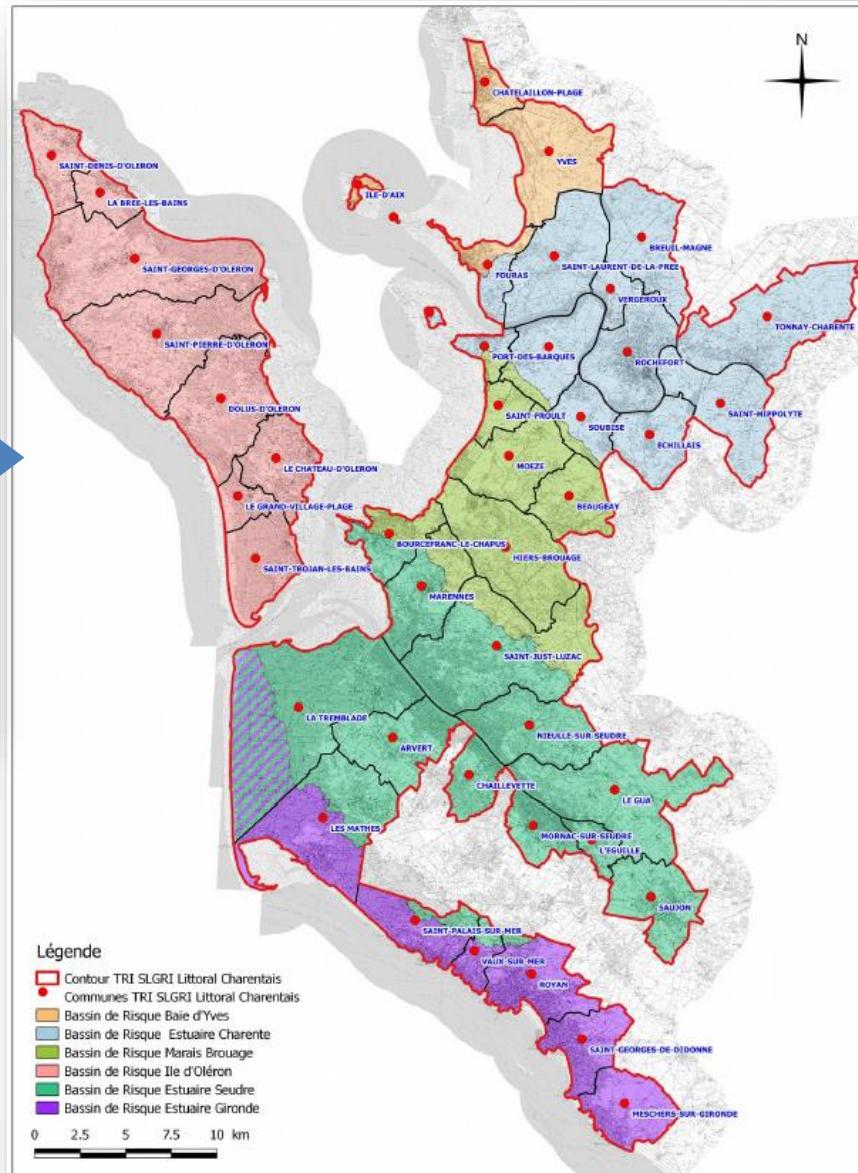
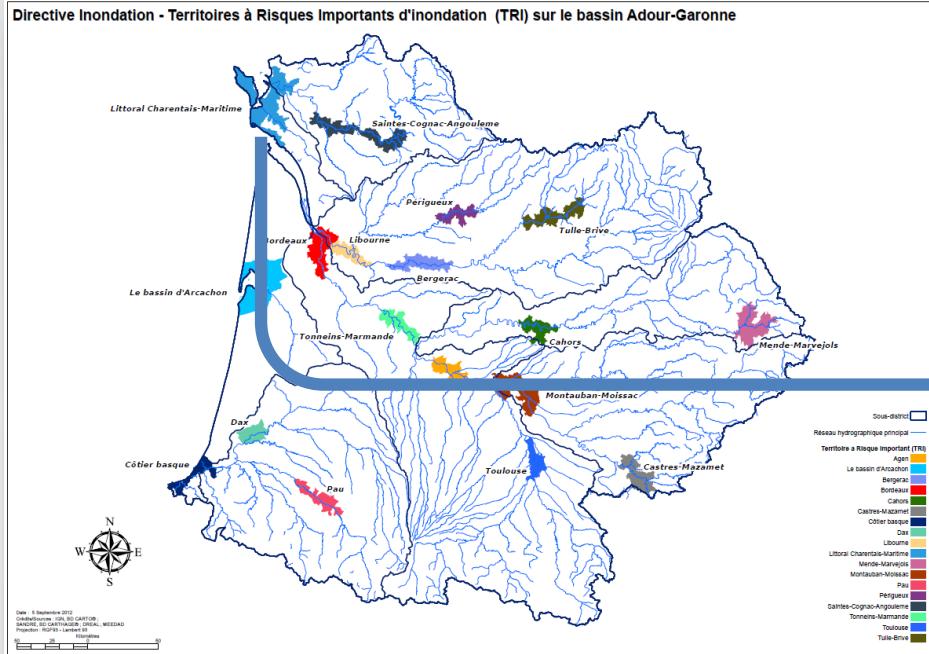
- Réalisation dossier PRO en 2017
- Appel d'offre pour le recrutement des entreprises : décembre 2017
- Phase travaux : janvier 2018 – mars 2018



3 – Points divers : validation SLGRI du Littoral

3 – VALIDATION SLGRI DU LITTORAL

Mise en œuvre de la Directive Inondation



TRI littoral charentais-maritime

- Au titre de la submersion marine*
- 43 communes*
- 6 bassins de risque -> enjeux forts estuaire Charente*
- Co-portage : EPTB Charente, SMASS et SMIDDEST*

Calendrier

9 mai 2017 : réunion de lancement avec les parties prenantes

6 juillet 2017 : comité de pilotage diagnostic SLGRI

6, 7 et 8 septembre 2017 : ateliers géographiques de concertation

18 octobre 2017 : comité de pilotage de validation de la SLGRI

14 novembre 2017 : avis favorable Commission Inondation de Bassin Adour-Garonne

OBJECTIF FIN 2017 : APPROBATION SLGRI
PUIS MISE EN ŒUVRE (PAPI labellisés, avenants PAPI, nouveaux PAPI...)

3 – VALIDATION SLGRI DU LITTORAL

SLGRI

- 6 OBJECTIFS GENERAUX (calés sur les objectifs du PGRI AG)
- 14 OBJECTIFS OPERATIONNELS
- 34 DISPOSITIONS

OG1 - Développer des gouvernances, à l'échelle territoriale adaptée, structurées, pérennes, et aptes à porter des stratégies locales et programmes d'actions

OG2 - Améliorer la connaissance et la culture du risque inondation en mobilisant tous les acteurs concernés

OG3 - Améliorer la préparation et la gestion de crise et raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés

OG4 - Aménager durablement les territoires, par une meilleure prise en compte des risques d'inondation, dans le but de réduire leur vulnérabilité

OG5 - Gérer les capacités d'écoulement et restaurer les zones d'expansion des crues pour ralentir les écoulements

OG6 - Améliorer la gestion des ouvrages de protection